



Marseille le 09 février 2021

Réf : courrier 2021/02/002

COMMUNIQUE DE L'ASSOCIATION MARSEILLE MA VILLE

Nous venons de prendre connaissance de la plainte déposée par un employé métropolitain de la Métropole Aix-Marseille-Provence, pour le motif de « Captation et diffusion sur les réseaux sociaux, injures à caractère racial »

Il semblerait que cet employé, filmé par une personne pendant qu'il effectuait son travail, ait fait comprendre qu'il ne souhaitait pas être filmé et que cesse immédiatement l'enregistrement.

A sa grande surprise, ce fonctionnaire a découvert, quelques heures après, que l'intégralité de la vidéo postée sur la page d'un groupe, était accompagnée de propos injurieux et racistes.

S'il s'avère que ces faits sont exacts, nous condamnons avec la plus grande fermeté les propos racistes tenus.

Nous attendons de la part de la responsable du site que la personne qui a autorisé la publication sur la page, se voit immédiatement retirer toutes les fonctions et soit exclue et qu'une plainte soit déposée contre elle.

Nous apportons notre soutien entier à ce fonctionnaire territorial ainsi qu'à l'ensemble des employés qui doivent subir au quotidien des brimades alors même qu'ils ne sont pas responsables de la situation.

Nous attendons également de la part de la métropole qu'elle poursuive pénalement l'auteur de la vidéo et l'auteur de la publication

